

Échange d'expertise en Techniques policières

Trois-Rivières, le 31 janvier 2012 ____ Depuis maintenant deux ans, des enseignants en *Techniques policières* du Cégep de Trois-Rivières et du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick collaborent afin d'améliorer la formation des futurs policiers. L'enseignante Anne-Andrée Denault et le coordonnateur du département, Raymond-Mathieu Simard, sont impliqués dans cet échange d'expertise rendu possible grâce à une subvention du Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada (RCCFC) et au soutien de la Direction des études du Cégep de Trois-Rivières.

De nouveaux préalables basés sur les attitudes

Récemment, l'Institut national de police du Québec et les académies canadiennes de formation policière ont introduit de nouveaux préalables d'admission, basés sur les attitudes et l'éthique professionnelle. Dans ce contexte, il devenait nécessaire de développer des outils pédagogiques pouvant aider les enseignants à développer le savoir-être exigé des étudiants : « Les travaux sur l'évaluation ou le changement d'une attitude sont des aspects nouveaux de l'enseignement collégial. La rareté des outils pédagogiques et d'évaluation dans ce domaine rend la tâche de l'enseignant très difficile », explique l'enseignante Anne-Andrée Denault.

Dans le cadre de rencontres et d'analyses, les enseignants des deux collèges ont donc travaillé conjointement à la conception de nouveaux outils : « La majorité des collèges du Réseau des cégeps et des collèges francophones a été consultée en vue de faire l'inventaire des pratiques d'évaluation des attitudes. Plusieurs stratégies ont été identifiées comme étant prometteuses. Notre objectif est de faire connaître ces pratiques et de rendre disponibles les outils qui nous semblent les plus pertinents » poursuit M^{me} Denault. Un tableau comparatif sommaire des collèges francophones canadiens sur l'évaluation des attitudes et les outils pédagogiques a été construit de même qu'une grille d'évaluation des attitudes. Elle sera mise à la disponibilité de tous les collèges francophones.

Anne-Andrée Denault conclut : « Il est clair que les programmes en *Techniques policières* se soucient de plus en plus d'évaluer le savoir-être de leurs étudiants. La collaboration avec le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick a été très fructueuse : le partage d'objectifs communs et la synergie de l'équipe de travail nous permettent d'espérer offrir un produit qui pourra servir aux cégeps et aux collèges francophones du Canada. »

- 30 -

p. j. **Photo CTR_expertise tech po.jpg**

Bas de vignette : Anne-Andrée Denault (enseignante) et Raymond-Mathieu Simard (coordonnateur), tous deux du département de Techniques policières du Cégep de Trois-Rivières, sont entourés de leurs collègues du CCNB : Michel Pagé (enseignant), Michel Cormier (coordonnateur) et Michel Frenette (enseignant).

Source : Geneviève Bouffard, conseillère en communication
Service des communications
Tél. : 819 376-1721, poste 2700